

4 janvier 2002

NOTE D'INFORMATION

Au 31 décembre 2001, les billets en circulation en francs représentaient 31,5 milliards d'euros.

En outre les billets en euros mis à la disposition des agents économiques (les banques, La Poste et le commerce) par la Banque de France au titre de la préalimentation représentaient à la même date 9,4 milliards d'euros.

Pour la journée du 2 janvier, les banques et La Poste ont prélevé à la Banque de France des billets en euros pour un montant de 0,6 milliard d'euros et y ont versé des billets en francs pour un montant de 1,8 milliard d'euros.

Pour la journée du 3 janvier, les banques et La Poste ont prélevé à la Banque de France des billets en euros pour un montant de 1,1 milliard d'euros et y ont versé des billets en francs pour un montant de 1 milliard d'euros.

Au total, au 3 janvier 2002, l'encours des billets en euros atteignait 11,1 milliards d'euros et l'encours des billets en francs s'élevait à 28,7 milliards d'euros.

La Banque de France poursuit les opérations d'alimentation des acteurs économiques en billets et pièces en euros, de sorte que, dans la troisième semaine de janvier, à l'issue du "temps fort", 85 à 90% des transactions en espèces soient effectuées en euros.

Direction de la Communication Service de Presse Tél. 01 42 92 39 00